



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

DELIBERATION N° 07/01

Nombre de conseillers **L'an deux mille vingt deux**  
**le 12 juillet à 19 heures**  
en exercice : 29 le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ZACHARIE**  
présents : 15 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
sous la présidence de M. **COULOMB Jean-Jacques, Maire**  
votants : 26 Date de convocation du Conseil Municipal : le 5 juillet 2022  
pour : 26 **PRESENTS :**  
Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, DELLAVALLE Christine,  
contre : 0 POLLUS Alfred, ROYER Carole, MERLO Raymond, PASSEREL Claude,  
abstention : 0 DEGIOANNI Jean-Marie, MARTIN Gilles, DEMOULIN Christophe, BOTTERO  
Emilie, TRAPANI Virginie, POZZI Monique, GEORGES Philippe.

**ABSENTS REPRESENTES :**

M. SOMA Jacques donne procuration à M. DEGIOANNI Jean-Marie.  
Mme MARCHAND Charlene donne procuration Mme TRAPANI Virginie.  
M. TABONE Paul donne procuration à M. FABRE Claude.  
Mme BOUHAFS Hayette donne procuration à Mme COLETTA Eliane.  
Mme PRATI Corinne donne procuration à M. POLLUS Alfred.  
M. CORNU Jérôme donne procuration à M. PASSEREL Claude.  
Mme NAUDIN Nathalie donne procuration à M. MERLO Raymond.  
Mme CRETELLO Karine donne procuration à Mme ROYER Carole.  
Mme AUDOIN-LUONG Marlène donne procuration à Mme DELLAVALLE  
Christine.  
Mme BAYLE Magali donne procuration à M. MARTIN Gilles.  
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.

**ABSENTS NON REPRESENTES :**

M. FILLAT Eric.  
Mme COLLOMBON Danièle.

**OBJET : ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DES PARCELLES B846 et B847 EN PARTIE**

M. INES Claude sort de la salle et ne participe pas au vote.

Afin d'élargir le chemin Rivière de Peyruis pour faciliter le passage des véhicules, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle cadastrée section B n° 846 pour une surface de 89 m<sup>2</sup> ainsi qu'une partie de la parcelle cadastrée section B n° 847 pour une surface de 6 m<sup>2</sup>, telles que définies dans le plan joint.

Ces deux parcelles appartiennent à M. INES Claude et Mme INES Sylviane.

Dans le cadre de cette cession, la collectivité prendra à sa charge les frais de notaire ainsi que la démolition et reconstruction de la future clôture.

M. le Maire demande donc au Conseil Municipal de l'autoriser à accomplir toutes les formalités relatives à cette acquisition.

Les dépenses sont prévues au Budget 2022.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le: 21/07/22  
Publié ou Notifié  
le: 25/07/22

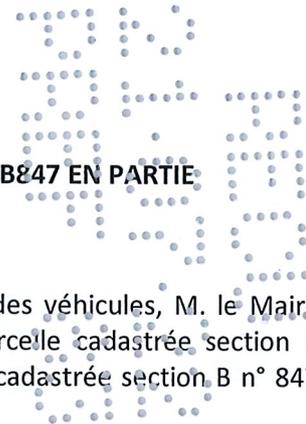
**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

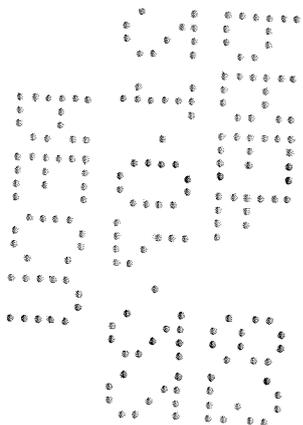
*Le Secrétaire*  
*Clode Fabre*

Pour Copie Conforme

Le Maire

Jean-Jacques COULOMB



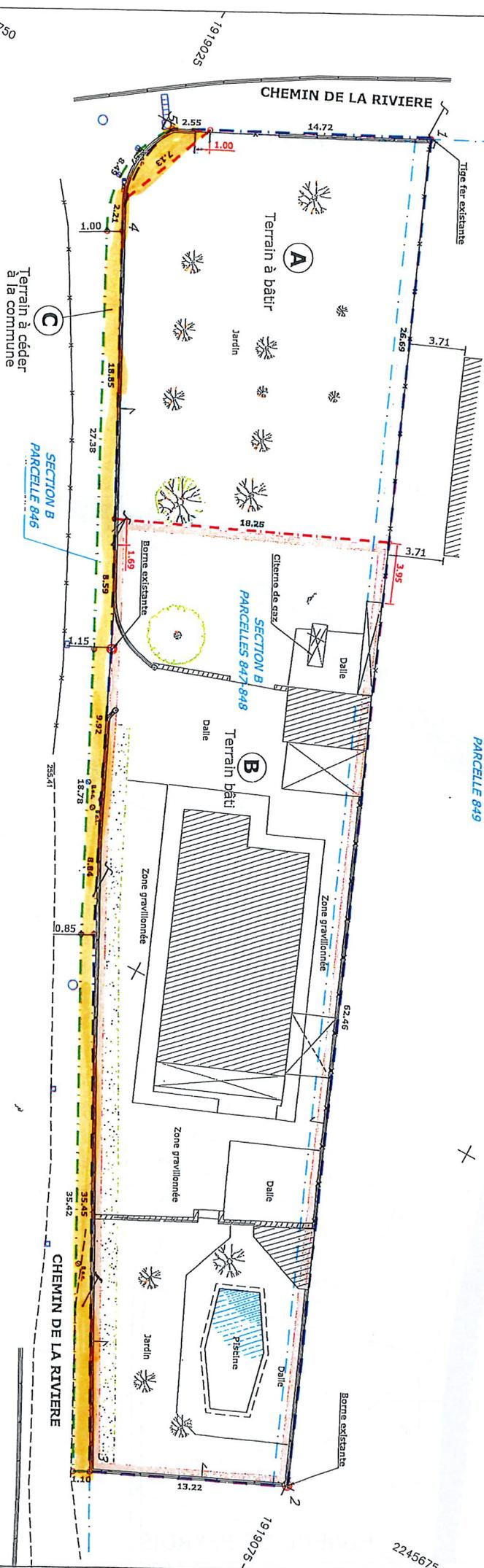




**NATURE ET DESCRIPTIF DES LIMITES**  
1 à 5

Limite conforme au plan (Ref: 1659 S ) dressés par J. BROSSIER Géomètre-Expert en mars 1980.  
et réimplanté par nos soins le 9 novembre 1996.

TERRAIN	NATURE DES SUPERFICIES	CONTENANCES	ANCIEN NUMERO	NOUVEAU NUMERO	N° DU DOC. D'APPARTENANCE
A	Superficie réelle	492 m²	8477-848P		
B	Superficie résultant de l'état des lieux	1002 m²	8477-848P		
C	Solde cadastral	95 m²	846-847P		



Ce plan a pour objet:  
- la définition des limites de division créées,  
- la définition des limites des nouvelles servitudes, le cas échéant.  
- Seules les servitudes existantes, portées à la connaissance du géomètre expert sont mentionnées sur le présent document.  
- La valeur de ce document n'est acquise que s'il a été joint en l'état à un acte authentique ou administratif.

**NOTA**  
Les limites périmétriques n'ont pas toutes fait l'objet d'un bornage, elles résultent de l'application cadastrale et de l'état des lieux.

ECHELLE 1/250

LEGENDE

[Symbol]	LIMITE REELLE
[Symbol]	LIMITE RÉSULTANT L'OBJET DE LA DIVISION
[Symbol]	LIMITE RÉSULTANT DE L'ÉTAT DES LIEUX
[Symbol]	APPLICATION DU PLAN CADASTRAL

SIGNE D'APPARTENANCE

[Symbol]	PRIVATIF
----------	----------

INCEPTE	DATE
A	16/05/2022
B	19/05/2022

PROJET DE DIVISION



**PROPRIETE INES**  
SISE CHEMIN DE LA RIVIERE  
SAINT ZACHARIE LA RIVIERE DE PEYRUIS  
**PROJET DE DIVISION**

**MARTI OMBRE & BIAGI**  
**GEOMETRE-EXPERT**  
GABRIEL DUN CARRÉ DE VIE DURABLE